



AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 762

Avis est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 7^e jour du mois de mai 2018, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a adopté le règlement numéro 762 intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 642 ».

Procédure effectuée pour l'adoption du règlement :

Avis de motion	5 mars 2018
Adoption d'un projet de règlement	5 mars 2018
Assemblée publique aux fins de consultation	28 mars 2018
Adoption du règlement	7 mai 2018
Certificat de conformité de la MRC des Chenaux	17 mai 2018

Ledit règlement est déposé à mon bureau à l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouvertures. Ledit règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 28 mai 2018.

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier